

VIVRE

A

MOUTHIERS-SUR-BOÈME

Le mot du Maire

Un certain nombre de projets vont bientôt être concrétisés, après une période d'étude qui parfois a pu paraître très longue.

Ce sera le cas de la côte à Bournet, après une concertation des riverains qui sont appelés à venir consulter le projet d'aménagement en Mairie, et à participer à une Réunion d'Information en présence des services de la D.D.E. le 22 Mai à 18 H - Salle de réunion de la M.J.C.

Ce sera le cas pour la bibliothèque municipale qui s'installe dans la salle de jeux de l'ancienne maternelle.

Ce sera le cas sans doute aussi de la crèche familiale.

Ce sera peut-être le cas d'un local destiné uniquement aux jeunes. En effet, des jeunes nous demandent un local pour s'y rendre en toute liberté. Le Conseil Municipal est prêt à examiner toute proposition dans ce sens.

Afin d'aider les jeunes à mieux concevoir et formuler leur demande, des réunions auront lieu sous l'égide de la commission Cadre de Vie. D'ores et déjà, faites nous connaître votre position, vous serez invités à participer aux travaux.

Mais ce sera aussi le cas du réaménagement commercial et administratif du bourg qui de rebondissements-en-reports a pu faire croire à certains qu'il s'agissait d'une Arlésienne, que l'on ne verrait jamais !

Nous n'avons pourtant JAMAIS cessé de vous tenir informés (d'ailleurs au risque de vous lasser) de toutes les nombreuses péripéties qui ont rendu ce dossier difficile.

Aujourd'hui, où en sommes-nous ?

Le bâtiment pour une supérette et deux logements est actuellement aux trois quarts sorti de terre.

Un autre bâtiment est en cours de travaux, place Petite Roselle, destiné à un salon d'esthétique et coiffure ainsi qu'une boucherie.

Une troisième tranche de bâtiments comprenant une agence bancaire, la pharmacie et une boulangerie est en cours d'étude pour une réalisation début 93.

Enfin, après l'**avis favorable à l'unanimité de la Commission des Sites**, le dossier de voie nouvelle sera soumis à enquête d'utilité publique au cours du printemps.

Certes, il s'agit d'un grand changement qui inquiète et trouble. Mais il en va de même pour tout changement, il n'y a qu'à se souvenir !

Quels troubles aussi de 82 à 85 au sujet du **foyer-résidence**. On retrouvait, au moins en partie, les mêmes opposants ! Et pourtant, quel succès ! Ce foyer est imité dans sa forme et sa gestion. Il nous a vallu le trophée pour la maîtrise de l'énergie. On retrouvait aussi les mêmes, contre le projet de la **maternelle** ! et pourtant, quelle réussite aujourd'hui reconnue par le trophée régional pour les bâtiments publics à ossature bois. Cette école est avec le foyer résidence et bien entendu l'église, le bâtiment le plus visité de notre commune !

On retrouve encore et toujours les mêmes réactions bien tardives, souvent des mêmes personnes, à un projet qui depuis 1979 a fait l'objet de recherches et en 86 et 90, d'enquêtes d'utilité publique en vue d'adapter le POS à ce schéma.

Certes, ces réactions ne sont le fait que d'une minorité, et si je comprends les craintes légitimes, je

comprends moins les voies et moyens employés, qui visent à court-circuiter l'échelon local, à dédaigner la démocratie pour essayer (sans y parvenir), d'entraîner le "fait du prince".

Les Monastériens sont majeurs, ils n'ont pas besoins, pour effectuer leurs choix d'interventions suprêmes. Vous avez pu, si vous l'avez voulu, tout au long de cette étude vous exprimer, soit directement, soit par la voix de vos conseillers.

Toutes les publicités, toutes les informations ont été données : les projets, les coûts projets, les modifications, et les décisions. Le bulletin municipal en est le témoin, de mois en mois.

Malheureusement, l'intérêt privé se heurte ici à l'intérêt collectif, ce qui motive d'ailleurs les réactions mentionnées et nous essayerons de faire en sorte que les dommages subis par les propriétaires soient les plus atténués possibles et que des compensations soient trouvées. Nous avons toujours agi dans ce sens ! Pourquoi changerions-nous aujourd'hui ?

Je voudrais terminer cette longue missive par un message d'espoir. Notre commune vit et se développe, chacun le reconnaît je crois ! Notre commune est jeune ! Ce que nous avons fait, nous l'avons réussi parce que nous l'avons placé dans l'avenir. Nous avons montré jusqu'à présent que changer ne veut pas forcément dire déteriorer, amoindrir, enlaidir, mais au contraire améliorer, agrémenter, embellir, et surtout faire vivre !

Plus que jamais, nous parlons sur une commune plus vivante, plus belle, plus solidaire, plus épanouie enfin. **Et je sais que nous réussirons ensemble.** ■



PHOTO G. DISCOUR

ERRATUM : Dans le mot du maire du bulletin d'Avril 92, il fallait lire :

"notre budget fait apparaître un excédent de 850.000 F (12,5 %)" et non pas 85.000 F.

Toutes nos excuses pour cette faute de frappe.

Réunion du Conseil Municipal du 27 mars 92

Présents :
 MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU -
 JOBIT - BREGEAS - DESVAGES - CRUEIZE -
 DEDIEU - GACHINOIS - BONNET
 M^{me} FORGERON - MANANT - VALLAT
 Absents excusés : M^{me} PORTE qui a donné
 procuration à M. GERMON, M. LATHIERE
 qui a donné procuration à M. BREGEAS,
 M^{me} DISCOEUR, M. BARBE, M. THUILIER.

Secrétaire de séance : M. DESVAGES.

CENTRE COMMERCIAL

■ Supérette

Le Maire rappelle qu'un marché de maîtrise d'œuvre a été signé avec M. DESGREZ, Architecte, le 19 avril 91, concernant la construction de deux locaux commerciaux. Il rappelle également que ce projet a été abandonné et remplacé par un nouveau projet qui a fait l'objet d'un nouveau marché de maîtrise d'œuvre passé avec M. DESGREZ le 6 novembre 91. Le Conseil Municipal :

- décide de résilier le marché initial du 19 avril 91 ;
- décide d'établir un avenant précisant les prestations réalisées par M. DESGREZ dans le cadre du premier projet.

■ Salon de Coiffure Boucherie

Le Maire donne lecture du procès-verbal des opérations d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert pour la construction d'un salon de coiffure et d'une boucherie.

Le Conseil décide d'autoriser le Maire à signer les marchés à intervenir avec les entreprises retenues.

Le Maire rappelle au Conseil que le Lot N°6 - Plomberie-Sanitaire-Chauffage-VMC a été déclaré infructueux par la Commission d'appel d'offres, le 13

février 1992.

Le Maire informe le Conseil qu'il y a nécessité de procéder à un marché négocié pour ce lot. Le Conseil :

- décide d'accepter le D.C.E. établi par Monsieur DESGREZ, Architecte ;
- décide d'autoriser le Maire à consulter, dans la forme réglementaire, les prestataires susceptibles d'exécuter ce marché dans les meilleures conditions.

■ Remembrement de PLASSAC - Limites Communes

Le Maire rappelle au Conseil qu'une enquête publique concernant l'extension des limites de la Commune de Plassac sur la Commune de Mouthiers, a eu lieu en Mairie du 6 Janvier au 6 Février 92. Il donne ensuite les conclusions du Commissaire Enquêteur, suite à cette enquête, et lecture du courrier de Monsieur le Préfet de la Charente en date du 16 mars 92 proposant l'organisation d'un groupe de travail composé de représentants des trois communes et des différents services publics concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition de concertation et désigne M. BOUREAU Albert, comme représentant de la Commune à ce groupe de travail.

■ Photocopieur

Le Maire informe le Conseil de la nécessité de renouveler le photocopieur de la Mairie. Il présente plusieurs propositions de vente et de location de matériel. Le Conseil :

- décide la location à la société "Espace Bureautique" d'un appareil modèle 5034 pour une durée de 20 trimestres ;
- autorise le Maire à signer le contrat de location à intervenir entre la Commune et "Espace Bureautique".

■ S.A.F.E.R.

Le Maire fait part de la note établie par la SAFER concernant la loi du 23 Janvier 90 instituant une nouvelle possibilité dans la location agricole qui devrait permettre de

répondre aux besoins des propriétaires fonciers qui, ne pouvant exploiter personnellement et ne souhaitant pas, pour des raisons particulières, affermer leurs terres, ont la possibilité de les confier temporairement à la SAFER en choisissant librement la durée de la location.

■ Tickets Sport

Le Maire fait part de la mise en place de l'opération "tickets Sport" organisée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Le Conseil décide de ne pas mettre en place cette opération pour l'année 92.

■ Elargissement du C.D. 42 "Le Pigeonnier"

Le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 12 Octobre 90 concernant l'élargissement du C.D. 42 au lieu-dit "le Pigeonnier".

Cet élargissement nécessitant l'achat de terrains, la commune avait proposé un prix d'achat de 5 F le m² pour une surface totale d'environ 880 m². A cette date (12/10/90), les parcelles concernées faisant l'objet d'une indivision en cours, il n'avait pas été donné suite au projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition de concertation et désigne M. BOUREAU Albert, comme représentant de la Commune à ce groupe de travail.

A ce jour, l'indivision semblant être réglée, le Conseil :

- décide de renouveler son offre aux propriétaires concernés ;
- autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

■ P.O.S.

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par la Sté CATHEME concernant la confection de plans du P.O.S. sur polystyrène, d'un montant de 3 630 F HT l'unité. Le Conseil municipal, après avoir examiné ce devis, demande que lui soit présenté, lors de la prochaine réunion, un modèle de plan.

■ Elections Chambre des Métiers

Le Maire informe le Conseil que les élections à la Chambre des Métiers auront lieu fin 92.

Deux délégués sont nommés en ce qui concerne la préparation des listes électorales :

- la catégorie Employeurs : M. MANANT Jean-Pierre
- la catégorie Compagnons : M. DEDIEU Jean-Christophe.

■ Vente Bétonnière

Le Conseil décide de la vente, à Monsieur IZAUTE Michel, de la bétonnière appartenant à la Commune, pour la somme de 800 F.

■ Chemin de Chenaud

Le Maire présente la lettre de M. MARTEAU Jean-Michel concernant l'achat d'une partie du Chemin rural de Chenaud.

La Commission des travaux avait émis un avis défavorable justifié par la présence d'un autre riverain, sur chemin rural.

Le Conseil :

- décide de demander l'avis de l'autre riverain de ce Chemin ;
- décide, en cas d'accord dudit riverain, d'inscrire la demande de M. MARTEAU lors d'une prochaine enquête publique ;
- décide de ne pas donner suite à cette demande en cas de désaccord de l'autre riverain.

■ Pétition Habitants de "La Rochandry"

Le Maire fait part d'une pétition des habitants du village de "La Rochandry" demandant le passage, dans ce village, d'un bus.

Le Conseil :

- décide de proposer aux habitants du village le transport, par le bus communal, des personnes intéressées de "La Rochandry" au bourg de MOUTHIERS, afin de permettre à ces personnes de prendre le bus de la ligne régulière se rendant à ANGOULEME.

■ C.D. 12 Route de la Côte à Bournet

Le Maire présente au Conseil le projet de voirie urbaine établi par les services de la D.D.E. et concernant l'aménagement du C.D. 12 - Route de la Côte à Bournet, destiné à limiter la vitesse et à protéger piétons et deux roues sur cette partie de la route.

La participation de la Commune s'élèverait à 450 000 F pour un coût total de 1 000 000 F.

Après avoir examiné ce projet et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de la réalisation de ce projet à :
 - 8 voix pour
 - 4 voix contre
 - 3 abstentions
- décide de prévoir une réunion d'informations pour les habitants riverains de la côte à Bournet, concernés par ce projet (Voir P. 7).

BUDGET PRIMITIF 1992

FONCTIONNEMENT

Chapitre Dépenses

60 Denrées et fournitures.....	695 000
61 Frais de Personnel.....	2 315 000
62 Impôts et Taxes.....	21 000
63 Travaux et Services Extérieurs.....	629 000
64 Participation et Contingents.....	900 000
65 Allocations et Subventions.....	556 000
66 Frais de Gestion Générale.....	436 000
67 Frais Financier.....	1 563 000
83 Prélèvements pour dépenses d'investissement.....	559 478

TOTAL 7 674 478

INVESTISSEMENTS

Dépenses

Frais Extraordinaires.....	450 000
Remboursement d'Emprunts.....	735 000
Acquisitions de biens meubles et immeubles.....	100 000
"	350 000
Travaux de Bâtiment et de Génie Civil.....	3 010 000

TOTAL 4 645 000

Recettes

Subventions d'Equipement, Dons et Legs.....	530 000
"	130 000
Prélèvement sur Recettes de fonctionnement.....	559 478
DGE	160 000
TVA	650 000
TLE	50 000
Produits des Emprunts	2 445 522
Aliénation de biens meubles et immeubles	120 000

TOTAL 4 645 000

Chapitre Recettes

70 Produits d'Exploitation	870 000
71 Produits Domaniaux	465 000
73 Recouvrements Subventions	876 000
74 Dotations versées par l'Etat	2 572 726
75 Impôts Indirects	65 000
76 Impôts Directs autres que contributions	45 000
77 Contributions Directes	2 780 752

TOTAL 7 674 478

ECHOS

■ La Chorale "Chœurs de Boême" a préparé activement son voyage en Angleterre dans le cadre merveilleux du Chambon. Travail, Amitié, Détente, tout était réuni pour un week-end inoubliable.

Dernière minute : le voyage s'est très bien déroulé !

■ La Crèche familiale.

Le projet avance. Il pourrait voir le jour en Septembre. Une réunion d'informations est prévue le :

23 MAI 1992

avec tous les gens concernés : les parents des enfants, les assistantes maternelles, une puéricultrice, une responsable de la petite enfance de la CAF, la municipalité qui met en place le projet et le centre social de la M.J.C. qui pourrait être le gestionnaire de la crèche.

CENTRE DE LOISIRS

MERCREDI 6 MAI

Ateliers*

Piscine

MERCREDI 13 MAI

Ateliers*

Sortie Vélo : "Je passe mon permis"
(apporter son vélo)

MERCREDI 20 MAI

Ateliers*

Escalade (Grands)
Confection de Couronnes et Bijoux fleuris

MERCREDI 27 MAI

Poney (Grands)

Vidéo (Petits)
Grand Jeu : Poules, renards, vlpères (grands)
Gymkana (Petits)

* : DIVERS ATELIERS SERONT PROPOSÉS :

Pinces à linge - Peinture - Travail du Bois - Construction de Mobiles



■ Dimanche 17 MAI

Randonnée pédestre et VTT organisée par la GV et les Sentiers de Boême.

■ Samedi 23 MAI

Concert aux Chandelles dans la belle église de Mouthiers.

1^{re} Partie : "Les Chœurs de Boême".

Direction : Jacques MAROT

2^{me} Partie : Ensemble "Absalon" (Chemins de Traverse) dirigé par Manolo GONZALEZ.

Tous y participeront activement en donnant un aperçu de leurs activités aux côtés du Tennis de Table.

■ Samedi 30 MAI

Egalement, après-midi Portes Ouvertes au Club Informatique (à l'école élémentaire du Groupe Scolaire de la Boême).

EXPO
ŒUVRES de LYDIA TOYON
(de Mouthiers)
du 22 Mai au 3 Juin
à la MJC
Vernissage le Jeudi 21 Mai
à 18 h 30
(INVITATION A TOUS)

■ La Fête Multi-Sports Samedi 30 MAI.

La GV (Gymnastique Volontaire), la GRS (Gymnastique Rythmique Sportive) et la Danse (Classique et Contemporaine).

LES ASSOCIATIONS

Sauvons nos Chemins

Ces jours derniers, j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres un document publicitaire pour la revue "La Santé de l'écolier". Il reproduisait un article de la revue s'intitulant "La marche rapide : prévention sur toute la ligne" qui expliquait tous les bienfaits de la marche rapide :

Elle évite la décalcification, augmente le taux de bon cholestérol (HDL), supprime le besoin de tranquillisants, maintient la ligne (perte de poids), etc. La marche normale a les mêmes effets mais dans une mesure moindre.

Par ailleurs, et je mets ceci en parallèle, l'hebdomadaire "Le Point", dans son numéro du 17 au 24 avril 1992 a publié 28 pages spéciales sur le thème "Sauvons les Chemins de France", où entre parenthèses, un itinéraire de randonnée aboutissant à Mouthiers est indiqué avec carte à l'appui. Ceci fait partie d'une campagne nationale orchestrée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre à laquelle se sont associés divers partenaires. Je crois utile de citer un extrait de l'éditorial de l'un d'entre eux : "Randonnée Magazine" :

"Les randonneurs que nous sommes constatent de plus en plus, que le théâtre de leur activité se délabre. Et si nous n'y prenons garde, nos sentiers pourraient bien, au fil des années, être remis en cause, dépecés, dénaturés, vendus, tronçonnés, ce qui reviendrait à les voir disparaître purement et simplement."

Avant qu'il ne soit trop tard, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre a décidé de lancer une grande campagne de sensibilisation. Associée à l'hebdomadaire "Le Point", à la Fondation Gaz de France, FR3, France-Infos et à divers autres partenaires, la FFRP en appelle à vos signatures. Des millions de signatures pour sauvegarder les Chemins et Sentiers de France".

Si vous vous sentez concerné(e), si vous voulez apporter votre soutien à la sauvegarde de nos chemins, vous pouvez apposer votre signature à la liste déposée à la Mairie.

J. LATHIERE
Président de "Sentiers de Boême".

le 17 MAI

DECOUVRONS MOUTHIERS et ses Environs

à pied ou en VTT

Une centaine de personnes ont participé, l'an dernier, à la randonnée organisée par "Sentiers de Boême". Devant le succès remporté par cette manifestation elle est renouvelée cette année.

C'est le DIMANCHE 17 MAI !

- Rendez-vous à 14H30 place de la Gare -

Les randonneurs pédestres et VTTistes de tous âges pourront partir à la découverte d'une autre zone de notre commune et même des environs :

Site exceptionnel vraisemblablement inconnu de beaucoup ! L'itinéraire ne sera pas plus long que celui de l'an dernier. Un goûter sera servi en cours de route et, à cette fin, une participation de 10 F par randonneurs de plus de 12 ans sera demandée.

Réservez votre après-midi et invitez amis et connaissances.

DON DU SANG

137 dons lors de la dernière collecte à Mouthiers. Le canton semble bien sensibilisé au don du sang et en partie grâce aux jeunes. En effet, outre les donneurs habituels, nous avons vu revenir d'anciens donneurs qui accompagnaient leurs enfants. Ceux-ci avaient participé à une collecte dans leur établissement scolaire et venaient continuer à Mouthiers.

Don BRAVO AUX JEUNES ! Nous espérons que tous se sentiront toujours mobilisés pour la Collecte du mois de Juin à BLANZAC !

CECILE FORGERON TOUTES ASSURANCES

23, rue de la Boëme
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME
Tél. : 45 67 82 85
Fax : 45 67 80 62

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boëme
Tél. : 45 67 92 44

FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires
LA COURONNE Tél. 45 67 49 21

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis
Le Brisset. 16440 Mouthiers
Tél. 45.67.92.26

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIERS
Choix, prix et qualité
Tél. : 45 67 92 06

PLATRERIE - CLOISON SÈCHE
ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS
GENDRON Dominique
Les Agriers 16440 MOUTHIERS
Tél. 45 67 88 03

TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

FER - BOIS - PVC - ISOLATION
DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE
MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS
— DEVIS GRATUIT —

Sari RICHON-DELAUNAY

Z.E Les Rentes

LIVRAISON 16440 MOUTHIERS

Tél. 45 67 85 06



TAXI

7 jours

7

A. LADEUIL - BP11 MOUTHIERS

TRANSPORT MEDICAL ASSIS
TOUTES DISTANCES

TEL.	45	67	89	89
	45	67	88	15

- Les pupilles caracolent en tête de leur championnat de 1^{re} division et se sont brillamment qualifiés pour la finale de la coupe des jeunes et rencontreront au stade Lebon l'A.S. Soyaux le Vendredi 1^{er} Mai lors de toutes les finales.

PARENTS, SUPPORTERS,
VENEZ NOMBREUX !

- La Coupe des Prisonniers revient à Mouthiers.

L'équipe qui a remporté cette coupe était formée de l'ossature

"Juniors" et de 3 vieux grognards !!!... Ces jeunes ont fait honneur à nos couleurs en s'adjudiquant même le challenge du "Fair-Play".

• La joie se lisait sur le visage de tous et Didier, le Gardien eut même droit au tour d'honneur... L'après-midi fut joyeux...

• Tout le club s'associe au Bonheur de Bruno et de sa charmante épouse et leur présente leurs "meilleurs vœux de Bonheur".

S.C.M. Foot

ECHOS

Amis Supporters et
Collectionneurs :
le PIN'S S.C.M. est arrivé !

- Les débutants et poussins, ainsi que leurs accompagnateurs se sont retrouvés pour une journée récréative : 12 H 30 repas en commun au "Club House" offert par le Club, remise de Médailles et Diplômes. Après-Midi "Match". Merci à tous les participants !

- Le jeune Sylvain COMTE est retenu à l'opération Guérin.

• A VENDRE •

Synthétiseur YAMAHA PSR 37

Enregistrement / 120 instruments différents /
24 accompagnements différents / Boîte à rythme.
Etat neuf - 61 touches - Porte Partition
8 Partitions vendues avec.

• 3000 F à débattre

Tél. 45 67 80 84

APPEL A CANDIDATURE

pour un poste de secrétariat à la M.J.C.

Ouverture du poste le 1^{er} Juin

S'adresser à l'accueil de la M.J.C.
- MOUTHIERS -

22 MAI 92 à 18 H
Salle Maison pour Tous

Réunion Information pour les
Riverains de la Côte à Bournet.



EN OLOGIE

JEUDI 21 MAI 92
20 H 30 - à la M.J.C.



7

"Juniors" et de 3 vieux grognards !!!... Ces jeunes ont fait honneur à nos couleurs en s'adjudiquant même le challenge du "Fair-Play".

PARENTS, SUPPORTERS,
VENEZ NOMBREUX !

- La Coupe des Prisonniers revient à Mouthiers.

L'équipe qui a remporté cette coupe était formée de l'ossature

S.C. MOUTHIERS FOOTBALL

SAMEDI 9 MAI / DIMANCHE 10 MAI 92

TOURNOI PUPILLES à 11

Avec la Participation de :

ENTENTE DEUX-SEVRES - ENTENTE CHARENTE - LA COURONNE, GALLIA G.P., C.S. LEROY, J.S.A., LINARS, CLAIX, MA CAMPAGNE, PUYMOYEN, MOUTHIERS, AUBETERRE

BUVETTE - SANDWICHES - REPAS POSSIBLE (avec inscription) : 25 F
TOMBOLA - PIN'S



RAPPEL

THÉÂTRE À LA M.J.C.
"RAPSOHY-BETON"
PAR LE THÉÂTRE DU CŒUR VERT

• SAMEDI 16 MAI 1992 •
À 20 H 45

CALENDRIER des FETES

MAI 92

- Dim. 3 Portes Ouvertes Club 3^e Age
 Coupe Football des donneurs de sang
 Dim. 10 Football Coupe des Jeunes
 Sam. 16 Théâtre "Rhapsody Béton" MJC
 Dim. 17 Randonnée pédestre et VTT
 Mar. 19 Chantécole - Ecole élémentaire
 Jeu. 21 Soirée Oenologique
 Vernissage Expo
 Ven. 22 Réunion "Côte à Bournet"
 Sam. 23 Concert aux chandelles à l'Eglise
 Sam. 23 Fête des Scouts
 Dim. 24
 Jeu. 28 Première Communion
 Sam. 30 Fête Multi Sports
 Portes Ouvertes Club Informatique

JUIN 92

- Jeu. 4 Ciné MJC
 Ven. 5 A.G. du Football
 Sam. 6
 Dim. 7 Frairie de la Pentecôte
 Lun. 8
 Dim. 14 Profession de Foi
 Du Ven. 19 au Dim. 28 Tournoi de Tennis
 Sam. 20 Don du Sang à Blanzac
 Mer. 24 Sortie Cathéchisme
 Sam. 27 Fête de l'école maternelle
 Dim. 28 Finale du Tournoi de Tennis

Les Mots Croisés (Inédits) de J.P.B. — Problème N° 4

HORIZONTALEMENT :

- 1- Maladie du ver à soie.
 2- Prénom masculin - Possessif.
 3- Même couché, on n'y ferme qu'un œil - Beaucoup.
 4- Parfumé aux excréments de cachalot - Style de musique moderne.
 5- Ville de Sibérie.
 6- Mal uni - Source de vérité.
 7- Leurs maris ne commettaient peut-être pas d'impairs.
 8- Premier élément d'une colonne - Long temps.
 9- Explosif - Romains.
 10- Prouve que ça ne s'est pas fait d'un seul coup !
 11- Fait le mur avec elle - Termine l'office.
 12- Ne sont pas terre-à-terre.

VERTICIALEMENT :

- I- Paroles de ceux qui n'ont rien à dire.
 II- Propriété du zéro.
 III- Ses croûtes ne nous font pas craquer.

IV- Eclaté - Petit cours - Ancien turc non musulman.

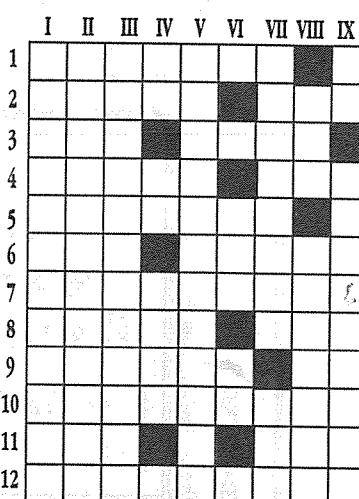
V- N'arrive pas au bon moment.

VI- Possédés - Double voyelle.

VII- Prolonge sacrément la durée - Homonyme de son numéro.

VIII- Tenta - Fait des dégâts quand il est en panne.

IX- Période - Maîtrisées.



SOLUTION DU PROBLEME N° 3

HORIZONTALEMENT	VERTICIALEMENT
1- CHARPENTIER	I- CONCESSION
2- OUI - IS - ONU	II- HUISSIER - OG
3- NIDDEPOULE	III- AIDA - NACREE
4 - CSARDS - AF	IV- DRAC
5 - ES - ADDITIF	V- PIEDDEBICHE
6- SINCERE	VI- ESPADRILLES
7- SEA - BIRDIE	VII- OSIER - ERE
8 - IRC - IL - REG	VIII- TOU - DRUES
9- RACLEUSES	IX- ENLAIDIES
10- NOE - HERE	X - RUEFF - EGEEN
11- GENESES	

Solution dans le prochain numéro

Le prochain bulletin

Il paraîtra début Juin. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 mai.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 Janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dûs à d'éventuels retards de parution.